



Déclaration liminaire CSAL du 27 mai 2025

Les dernières déclarations, en lien avec le contexte actuel, ne laissent aucun doute sur une austérité qui va s'abattre dans des proportions inédites sur le monde du travail, la Fonction Publique et la DGFIP.

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté en 2024. L'hémorragie continue pour 2025 avec plus 300 plans sociaux sur tout le territoire soit environ 300000 emplois menacés. Il en va de même dans la fonction publique des trois versants. Concernant la DGFIP, 550 nouvelles suppressions d'emplois ont été actées pour 2025.

Le gouvernement martèle une économie de 40 milliards sur le budget 2026. Aujourd'hui sous couvert d'une pseudo économie de guerre nos conquies sociaux issus du CNR sont laminés.

La TVA sociale est la dernière lubie du patronat, pour soit disant « sauver » notre système social. Bien au contraire, ces élucubrations auront pour conséquence sa disparition. L'augmentation de la TVA et la diminution des cotisations patronales sans augmentation du salaire net des travailleurs conduira à une augmentation du coût de la vie et la baisse des prestations sociales. Heureusement, les actionnaires verront leurs dividendes s'accroître !!!

De même, la Fonction Publique et la DGFIP subissent aussi des régressions sans précédent :

Régression lorsque la valeur du point d'indice des fonctionnaires est une nouvelle fois gelée, amplifiant les pertes de pouvoir d'achat déjà enregistrées, prolongeant la SMICardisation des agents publics du bas de l'échelle, avec des effets délétères sur l'attractivité de la Fonction Publique. Plus encore, le tassement des grilles érode progressivement le bénéfice du déroulement de carrière.

Régression encore avec la mesure d'un jour de carence et des arrêts de maladie compensés à 90 % du salaire les 3 premiers mois au lieu de 100 %. Puis la suppression unilatérale du versement de la **Garantie individuelle pour le Pouvoir d'achat (GIPA)** en 2025 voire 2026. Suppression à laquelle, eu égard à l'inflation, des dizaines de milliers de fonctionnaires de la DGFIP auraient pu prétendre. Les cadres B et C étant les plus pénalisés.

Régression, lorsque par note du 31 janvier 2025, la centrale supprime unilatéralement les mouvements locaux des cadres A, pour les remplacer par une bourse à l'emploi au « fil de l'eau » (ou talents comme dit la Direction générale). Cette décision inique met encore à mal le statut et laisse craindre une disparition du système de mutations.

Régression enfin du service public, lorsque notre administration réduit de façon drastique les horaires d'ouvertures au public et ferme de nombreuses implantations.

Régression avec la décision du ministère de conforter le modèle économique d'ALAN, au détriment des intérêts des agents, et au risque de détruire le modèle mutualiste construit par les syndicats

La CGT Finances Publiques exige le retrait de cette décision unilatérale prise par la DG sans aucune concertation au préalable avec les représentants au niveau national, fruit des LDG.

La CGTFP84 s'insurge sur la conception du dialogue social dans le département. Au-delà de la méthode employée et si l'on s'attache au fond, les récriminations et les contre-propositions ne sont pas entendues et les entraves à l'exercice du droit syndical sont nombreuses, refus d'accompagner les collègues lors de convocation par le chef de service, refus de HMI . refus d'expert...

Pour vous un dialogue social respectueux et constructif se traduit par un rouleau compresseur de réformes.

Force est de constater que nous n'avons pas la même définition de la négociation. Nous sommes passés de la négociation au dialogue social, du dialogue social à la simple information et pour finir à ne même plus être informé et mis devant le fait accompli comme pour la diminution de la subvention ministérielle sur les repas.

En conclusion, nous rappelons, Monsieur le Directeur, que la Négociation est par définition à double sens et implique de la réciprocité. Nous parlons de négociation et non de communication. Et à l'instar de La Rochefoucauld, il nous semble qu'« Il faut écouter ceux qui parlent si on veut en être écouté ». Ce qui n'est pas le cas dans notre direction.

Fort de ces régressions, **la CGT Finances Publiques** rappelle ses revendications :

:

- ➔ l'abrogation de la réforme des retraites ;
- ➔ la revalorisation de la valeur du point d'indice ;
- ➔ la suppression du RIFSEEP pour les A+, CSA (Chef de Service Administratif) ou CSC (Chef de Service Comptable) ;
- ➔ l'abandon de la baisse de 10 % de l'indemnisation des arrêts maladie ;
- ➔ le versement de la GIPA ;
- ➔ l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- ➔ l'abandon de l'affectation au choix et au fil de l'eau des inspecteurs ;
- ➔ un plan de qualification pour abonder les possibilités de promotion ;
- ➔ l'attribution des moyens réglementaires, budgétaires et humains nécessaires à l'exercice quotidien des missions, pour que cesse la dégradation continue des conditions de travail des agents et l'affaiblissement ininterrompu de la DGFIP considérée comme un inépuisable réservoir d'économies.